



UNIVERSITÉ ARISTOTE DE THESSALONIKI

FACULTÉ DES LETTRES - DÉPARTEMENT DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES
SECTION DE LINGUISTIQUE ET DE DIDACTIQUE DES LANGUES



Thessaloniki, le 12 décembre 2008

Chers Collègues,

Les Membres du Comité d'Organisation du Congrès International « **2008, Année européenne du dialogue interculturel : communiquer avec les langues-cultures** » vous remercient de votre contribution aux travaux programmés.

L'entreprise s'achèvera avec la publication, sur un support électronique (CD), des Actes du Congrès. Les textes proposés seront préalablement soumis à l'évaluation du Comité Scientifique qui procédera à leur sélection définitive.

Les textes proposés à la publication dans les Actes devront être envoyés au Comité d'Organisation avant le 31 mars 2009 à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Le texte de la communication ne pourra pas avoir été publié ailleurs.

Il est indispensable que soient scrupuleusement respectées les prescriptions qui concernent la présentation et l'étendue des textes. Les textes qui ne satisfont pas aux prescriptions seront retournés aux auteurs pour correction et pour nouvelle soumission.

- 1) Une impression du texte sera envoyée en deux exemplaires sur lesquels aucune mention ne sera faite du nom de l'auteur, de sa qualité ou de son lieu de travail. Le nom, le lieu de travail, les adresses postale et électronique ainsi que les numéros de téléphone et de fax de l'auteur seront indiqués sur une page séparée.

L'adresse pour l'envoi des textes imprimés est la suivante :

Université Aristote de Thessaloniki
Département de Langue et de Littérature françaises
Section de Linguistique et de Didactique des langues
Congrès International « 2008, Année européenne du dialogue
interculturel : communiquer avec les langues-cultures »
GR-546 21 Thessaloniki
GRÈCE

- 2) La **version électronique** du texte, sauvegardée dans un fichier qui peut être ouvert avec le logiciel Microsoft Word pour Windows (version 97 ou plus récente) ou Macintosh, sera envoyée en pièce jointe à l'une des adresses suivantes : svergi@frl.auth.gr, kikikella@yahoo.com, lucile@frl.auth.gr, hatzig@frl.auth.gr
- 3) Le texte ne doit pas dépasser les 12 pages, tableaux, notes, bibliographie et annexes compris.
Fonte : Times New Roman ; taille : 12 pt ; marges du haut et du bas: 2,54 cm ; de gauche et de droite : 3 cm ; interligne : simple.
- 4) Les notes doivent apparaître au bas de chaque page, en Times New Roman de 10 pt.
- 5) Le texte de la communication peut être écrit dans l'une des trois langues de travail du Congrès : le grec, le français ou l'anglais ; le résumé sera rédigé dans une langue de travail différente (150 à 200 mots).
- 6) Au haut de la première page, on placera en lettres grasses de 12 pt, avec une justification centrée et dans l'ordre qui suit : le titre de l'article, deux ligne blanche, le nom de l'auteur, à la ligne suivante l'indication en italiques du lieu de travail de l'auteur (par exemple le nom d'une université), trois lignes blanches.
- 7) Suit le résumé. On placera en lettres grasses de 12 pt, dans l'ordre qui suit : le mot *Résumé*, placé au centre de la ligne et exprimé dans la langue dans laquelle le résumé a été rédigé (Περίληψη, Abstract ou Résumé), une ligne blanche, le texte du résumé justifié à gauche et à droite avec un retrait de 1 cm à partir des marges latérales, une ligne blanche.

- 8) Suivent les mots-clés. On inscrira le titre *Mots-clés*, exprimé dans la langue dans laquelle le résumé a été rédigé (Λέξεις-κλειδιά, Keywords ou Mots-clés), suivi de 5 à 7 mots-clés (ici aussi, le texte sera justifié à gauche et à droite avec un retrait de 1 cm à partir des marges latérales), une ligne blanche.
- 9) Le texte de la communication proprement dit commence à la page suivante. Sur une première ligne à gauche, le titre du premier chapitre sera indiqué en lettres grasses précédé d'un numéro formaté comme dans cet exemple : **1. Introduction**. Sous chaque titre, la première ligne du premier paragraphe commence à la marge de gauche, tandis que les premières lignes des paragraphes suivants commencent par un alinéa rentrant de 0,5 cm à partir de la marge.
- 10) Les titres des éventuelles sections sont numérotés dans le format suivant : 2.1, 2.2, etc. et apparaissent en italiques. Éviter les sous-sections (2.1.4).
- 11) Si leur numérotation est nécessaire, les exemples sont précédés d'un numéro suivi d'une parenthèse fermante :
- 1) In many respects, the European Union is a remarkable success story. [EU, 2005]
- Les exemples sont placés en retrait de 1 cm à partir de la marge de gauche. À la fin de chaque exemple, il faudra que soit renseignée la source - lorsqu' il y en a une - entre crochets, ainsi que la date de publication s'il s'agit de textes publiés.
- 12) Il est préférable que les tableaux soient présentés sous la forme de grilles et que des légendes soient placées au-dessus de chacun de ces tableaux. Dans les tableaux, les textes seront imprimés avec un interligne simple.
- 13) Références dans le texte :
- a) Suivant les résultats des travaux de Byram (2008 : 64-66)
[espace avant et après les deux points] ;
- b) (Pretceille 2007 : 32-56)
[entre parenthèses, nom de l'auteur, espace, année de publication, espace, deux points, espace et numéro(s) de page] ;

c) Cas des références bibliographiques multiples : (Heller 2007, Boyer 2008, Springer 2008) [entre parenthèses, avec espace entre le nom de l'auteur et l'indication de l'année ; les noms des différents auteurs sont séparés par des virgules].

La première référence à un article écrit par deux ou trois auteurs comporte l'indication des noms de tous ses auteurs ; dans les références suivantes, seul le nom du premier auteur sera mentionné, suivi de l'abréviation *et al.* Les articles signés par plus de quatre auteurs seront référencés partout de cette dernière manière.

14) Les notes doivent être brèves et seront placées en bas de page (Times New Roman 10 pt). **Dans le texte**, les renvois aux notes doivent figurer **après les signes de ponctuation**, lorsqu'il y en a.

15) Signes de ponctuation :

a) Les guillemets français (« ... ») sont seulement employés pour encadrer les citations, complètes ou partielles. Les points de suspension sont toujours au nombre de trois (...). Lorsque les citations occupent plus de trois lignes, elles doivent former un paragraphe séparé, sans guillemets, précédé et suivi d'une ligne blanche, en retrait de 1 cm par rapport aux marges latérales et se terminant par la mention de la source.

b) Les guillemets simples ('...') peuvent être employés pour déclarer un emploi particulier, la référence à un mot, à une expression, à un suffixe, etc. comme, par exemple, dans les extraits suivants : "L'auteur se contente d'utiliser le terme 'monoculture' pour sous-entendre une signification supplémentaire ..." et "Le morphème 'hyper' peut également être employé pour suggérer..."

c) En aucun cas, il ne faut souligner des mots, phrases, propositions ou exemples. Il ne faut pas non plus employer de signes de ponctuation en **grasses**. Les éléments en grasses sont seulement utilisés pour distinguer les titres des parties.

d) Les italiques peuvent indiquer qu'il s'agit d'un terme technique ou peuvent mettre un terme en valeur.

16) Références bibliographiques :

La bibliographie est placée après le texte et avant les éventuelles annexes. Les références bibliographiques seront présentées dans l'ordre suivant, basé sur l'alphabet grec : A, B, Γ/C, Δ/D, E, ΖΖ, F, G, H, Θ, I, J, K, Λ/L, M, N, Ξ, O, Π/P, Q, Ρ/R, Σ/S, T, Y, Φ, U, V, W, X, Y, Ζz, Ψ, Ω. Pour chaque référence bibliographique, un alinéa sortant de 0,5 cm doit être ménagé. La police des éléments constituant le paragraphe est Times New Roman 10 pt. Dans les titres des références bibliographiques, les noms propres ne doivent pas être transcrits en lettres capitales. Seules les références des ouvrages cités dans le texte doivent figurer sous le titre **Références bibliographiques**. En cas de références multiples à un même auteur, ces dernières doivent être classées chronologiquement. Quand une référence se réfère à plus d'un auteur, les initiales des prénoms de tous les auteurs qui suivent le premier précèdent leurs noms de famille respectifs. Les noms composés sont séparés par un trait d'union sans espaces.

- Συμεωνίδου-Χριστίδου Τ. (1998). *Εισαγωγή στη σημασιολογία*, Θεσσαλονίκη: University Studio Press.
De Carlo M. (1999). *L'interculturel*, Paris: Clé International.
Groux D. και L. Porcher (2002). *L'altérité*, Paris: L'Harmattan.
Byram M.S. (2008). "Education for intercultural citizenship: language teaching and education for citizenship - in Europe and beyond". In S. Doff, W. Hüllen, F. Klippel (eds), *Visions of Language in Education. Visionen der Bildung durch Sprachen*. Berlin: Langenscheidt, 65-75.
Hakuta K. (1975). *Becoming bilingual at age 5: The story of Urguisu*. Αδημοσίευτη διδακτορική διατριβή, Πανεπιστήμιο Harvard.
Heller M. (2007). "Distributed knowledge, distributed power: a sociolinguistics of structuration". In *Text and Talk* 27:5, 617-638.

17) Les sources électroniques - bases de données, revues scientifiques en ligne, sites et pages web, journaux électroniques, groupes de discussion - sont référencées comme suit :

- Boyer H. (2006). "Le nationalisme linguistique: une option interventionniste face aux conceptions libérales du marché des langues", In Noves SL, tardor-hivern, Barcelona, Secretaría de Política lingüística, Generalitat de Catalunya. <http://www.gencat.net/presidencia/llencat/noves>

Afin que la publication des Actes ne soit pas retardée, nous vous prions de respecter la date limite pour le dépôt du texte de votre communication.

Thessaloniki, 12 décembre 2008

La Présidente du Comité d'Organisation

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A.N. Symeonidou-Christidou', written in a cursive style with a long horizontal stroke extending to the right.

Professeur A.N. Symeonidou-Christidou